



Stratégie

INONDATION

BASSINS VERSANTS DE L'AIRE LYONNAISE



RésO

24 juin 2024

Lyon

Ensemble pour mieux gérer le risque.





1

Ouverture de
séance

Déroulé

PROGRAMME DE SÉANCE

09h45

Accueil des participant.e.s

10h00

Actualités, activités de la Stratégie

Grand Lyon / AMO

10h45

Les groupes de travail PICS et Ruissellement agricole

AMO

12h00

Préparation du Comité du 13 septembre

Grand Lyon / AMO

12h30

Clôture du RéSO



2

Actualités,
activités de la
Stratégie



Activités Stratégie Inondation « Aire Lyonnaise »



> Nouvelles ressources documentaires

Fiches ZEC : zones d'expansion des crues

Fiches ZEC : zones d'expansion des crues

11 Les zones d'expansion des crues du Haut-Rhône

CE QU'IL FAUT RETENIR

Les Zones d'Expansion des Crues (ZEC) permettent aux eaux de se répandre temporairement dans le lit majeur d'un cours d'eau en cas de fortes pluies et/ou de fonte des neiges, ralentissant et réduisant ainsi les écoulements vers l'aval. Sur le territoire du Rhône amont, de vastes plaines sont ainsi préservées de l'urbanisation pour protéger les zones en aval : la plaine de Yenne et de « Brangues le Bouchage », le marais de Chautagne et Lavours ainsi que le Lac du Bourget. Au-delà de ce rôle hydraulique de protection, l'expansion des crues est un phénomène naturel, utile et souhaitable pour le bon fonctionnement écologique de la vallée. Ces zones permettent aussi de développer des activités de loisirs...

*On parle de « Zone d'Expansion des Crues » (ZEC) pour les secteurs non ou peu urbanisés et de « Champ d'Inondation Contrôlée » (CIC) lorsque la zone est spécifiquement aménagée pour recevoir les eaux de crue.
**Plaine de Brangues / Le Bouchage / Les Avenières Vertrint Thuillet / Saint-Benoît.

- Environ **15 300** hectares de ZEC sur le Haut-Rhône (périmètre stratégie Inondation)
- **242** millions de m³ stockés pour une crue centennale
 - La plaine de Brangues le Bouchage stockerait ainsi 8% du débit de pointe entrant.
 - L'ensemble des ZEC du Haut-Rhône amont stockerait environ 37% en intégrant le lac du Bourget qui joue un rôle majeur. Confédération Rhône-Alpes, Service Rhône 2020.
- **2** Réserves Naturelles Nationales : la RNN Haut-Rhône Française (plus grande réserve naturelle de forêt alluviale de France) et celle du marais de Lavours (bourbières)
- Des centaines d'hectares de **zones humides**
- Plus de **2 000** espèces connues



Un rôle majeur en cas de crue

Une solidarité de l'amont à l'aval!
Au cours de la crue de 1856, qui submergea plaines et communes, l'importance des champs d'expansion de crue est soulignée. Deux ans plus tard, une loi est promulguée pour sauvegarder ces espaces naturels de tout urbanisme et protéger ainsi les zones plus peuplées à l'aval.

Les Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRI) interdisent aujourd'hui d'y réaliser des aménagements incompatibles avec le maintien des capacités de stockage des eaux.

Au-delà des ZEC, la majorité du territoire de la Stratégie Inondation est concernée par un PPRI, encadrant strictement l'urbanisme en secteurs exposés.

Les aménagements hydrauliques sur le Haut-Rhône ont été conçus afin d'éviter d'aggraver les crues à l'amont inondées. Seul l'ouvrage de Sauch-Brenas, avec ses topographies extrêmement faibles, est accompagné d'ouvrages amont pour limiter sa crue. Si ces aménagements hydrauliques permettent donc « d'effacer » les petites crues (domestiques voir blanchales), ils n'ont eu aucune influence sur les crues plus importantes. Afin de permettre l'expansion des eaux et d'éviter une trop grande pression sur les ouvrages, les vannes sont normées à partir de 1800 m³/s. Les terres ainsi inondées se surélevaient avec ou sans barrages, du fait de la topographie naturelle.

12 Les zones d'expansion des crues de Miribel à la confluence de l'Ain

CE QU'IL FAUT RETENIR

Les Zones d'Expansion des Crues (ZEC) permettent aux eaux de se répandre temporairement dans le lit majeur d'un cours d'eau en cas de fortes pluies, ralentissant et réduisant ainsi les écoulements vers l'aval. Sur le périmètre de la Stratégie Inondation, les ZEC du Haut-Rhône et du Val-de-Saône participent ainsi à la protection de Lyon. Mais pas seulement ! La ZEC de Miribel-Jonage qui s'étend jusqu'à la confluence avec l'Ain en rive droite, joue également un rôle important. Au-delà de cette fonction de protection, ces zones préservent la biodiversité, accueillent des activités de loisirs, contribuent à la qualité de vie...

*On parle de « Zone d'Expansion des Crues » (ZEC) pour les secteurs non ou peu urbanisés et de « Champ d'Inondation Contrôlée » (CIC) lorsque la zone est spécifiquement aménagée pour recevoir les eaux de crue.

- **3 800** hectares de ZEC sur le territoire de la Métropole de Lyon
- **80** millions de m³ d'eau stockés en cas de crue centennale
 - « un écoulement de « de 4% de la crue en aval »
 - « et un décalage temporel du pic de crue de 12h »*source : étude de référence du programme de restauration du Rhône de Miribel, de son amont Nantaise et de son rattachement 2022 - SYNALIM
- **4** millions de visiteurs/an au parc Miribel-Jonage



Un rôle majeur en cas de crue

Une solidarité de l'amont à l'aval!
Au cours de la crue de 1856, qui submergea plaines et communes, l'importance des champs d'expansion de crue est soulignée. Deux ans plus tard, une loi est promulguée pour sauvegarder ces espaces naturels de tout urbanisme et protéger ainsi les zones plus peuplées à l'aval.

Les Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRI) interdisent aujourd'hui d'y réaliser des aménagements incompatibles avec le maintien des capacités de stockage des eaux.

Au-delà des ZEC, la majorité du territoire de la Stratégie Inondation est concernée par un PPRI, encadrant strictement l'urbanisme en secteurs exposés.

Le fonctionnement hydraulique naturel des Ties et du parc de Miribel-Jonage a été perturbé par les différents barrages hydrauliques et aménagements réalisés au fil des siècles (digues et chenaux). Aucun abriement n'a plus lieu sur des pertes courtes, réduisant ainsi les effets bénéfiques offerts en termes de la biodiversité notamment. Des études sont en cours afin de retrouver un système plus dynamique et d'améliorer le fonctionnement naturel du milieu.

13 Les zones d'expansion des crues du Val de Saône de Mâcon à Lyon

CE QU'IL FAUT RETENIR

Les Zones d'Expansion des Crues (ZEC) permettent aux eaux de se répandre temporairement dans le lit majeur d'un cours d'eau en cas de fortes pluies, ralentissant et réduisant ainsi les écoulements vers l'aval. Le long de la Saône, de vastes plaines sont ainsi préservées de l'urbanisation. Au-delà de ce rôle hydraulique de protection, l'expansion des crues est un phénomène naturel, utile et souhaitable pour le bon fonctionnement écologique de la vallée, sans lien avec une quelconque intervention humaine. Ces zones permettent aussi de développer des activités de loisirs... Le paysage du Val de Saône et ses activités ont été façonnés au rythme des crues régulières, grâce à la topographie très particulière de cette plaine.

*On parle de « Zone d'Expansion des Crues » (ZEC) pour les secteurs non ou peu urbanisés et de « Champ d'Inondation Contrôlée » (CIC) lorsque la zone est spécifiquement aménagée pour recevoir les eaux de crue.

- Environ **9 250** hectares de ZEC sur le Val de Saône entre Mâcon et Lyon (périmètre stratégie Inondation)
- Ce périmètre ne constitue qu'une petite partie d'un vaste ensemble de plusieurs dizaines de milliers d'hectares de plaines inondables, remontant jusqu'en Côte d'Or et jusqu'à Dôle sur le Doubs.
- **190** millions de m³ stockés pour une crue centennale
 - 3,4 à 4,5% du volume total de la Saône à sa confluence avec le Rhône stocké dans les ZEC de la SLGR**source : Rapport d'évaluation du programme de restauration de la Saône (GRS) dans le périmètre de crue de la SLGR de Rhin-Métropole Rhône Alpes, 2020.
- Un lit majeur très large de **2 à 5** km de fait d'une pente très faible
- Une zone **Natura 2000** de « prairies alluviales et milieux associés de Saône-et-Loire »
- L'un des plus importants ensemble de **prairies humides** de France



Un rôle majeur en cas de crue

Une solidarité de l'amont à l'aval!
Si la crue de 1840 est la plus importante connue sur la Saône, la prise de conscience de l'importance des champs d'expansion de crue arrive quelques années plus tard, après la crue de 1856. Deux ans plus tard, une loi est promulguée pour sauvegarder ces espaces naturels de tout urbanisme et protéger ainsi les zones plus peuplées à l'aval.

Les Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRI) interdisent aujourd'hui d'y réaliser des aménagements incompatibles avec le maintien des capacités de stockage des eaux.

Au-delà des ZEC, la majorité du territoire de la Stratégie Inondation est concernée par un PPRI, encadrant strictement l'urbanisme en secteurs exposés.

Sur le Saône, les barrages présents ne servent pas à retenir les eaux en cas de crue. Ce sont des barrages de navigation, gérés par VNF, dont le rôle est d'assurer un niveau d'eau suffisant en période d'étiage. Ils sont au contraire « ouverts » durant les crues, pour éviter une sur-inondation à l'amont. Les ZEC du Val de Saône se remplissent naturellement du fait de la topographie. On trouve également nombreux canaux agricoles. Là encore, ces canaux et les digues associées n'ont pas d'impact sur les crues moyennes et importantes.

Actualités « Aire Lyonnaise »

> Une ressource pour la sensibilisation
à la gestion de crise : **nouveau
spectacle « Risk.com »**

compagnie lyonnaise : **Essentiel éphémère**
commandé par **l'AFPCNT**

En 7 saynètes, une agence de com' imagine une campagne de prévention
face aux risques majeurs !

Avant-première vue au théâtre Le Fou, le 19 avril à Lyon





Actualités « Aire Lyonnaise »

> Journée technique de l'IRMA : reportée au 17/12/24

RéSO, Lyon le 24 juin 2024



INSTITUT DES RISQUES MAJEURS

L'ALERTE DES POPULATIONS À L'ÈRE DE FR-ALERT

les JOURNÉES TECHNIQUES

À LYON ET EN VISIOCONFÉRENCE

AVEC LE CONCOURS ET LE SOUTIEN

PARTENAIRES RELAIS



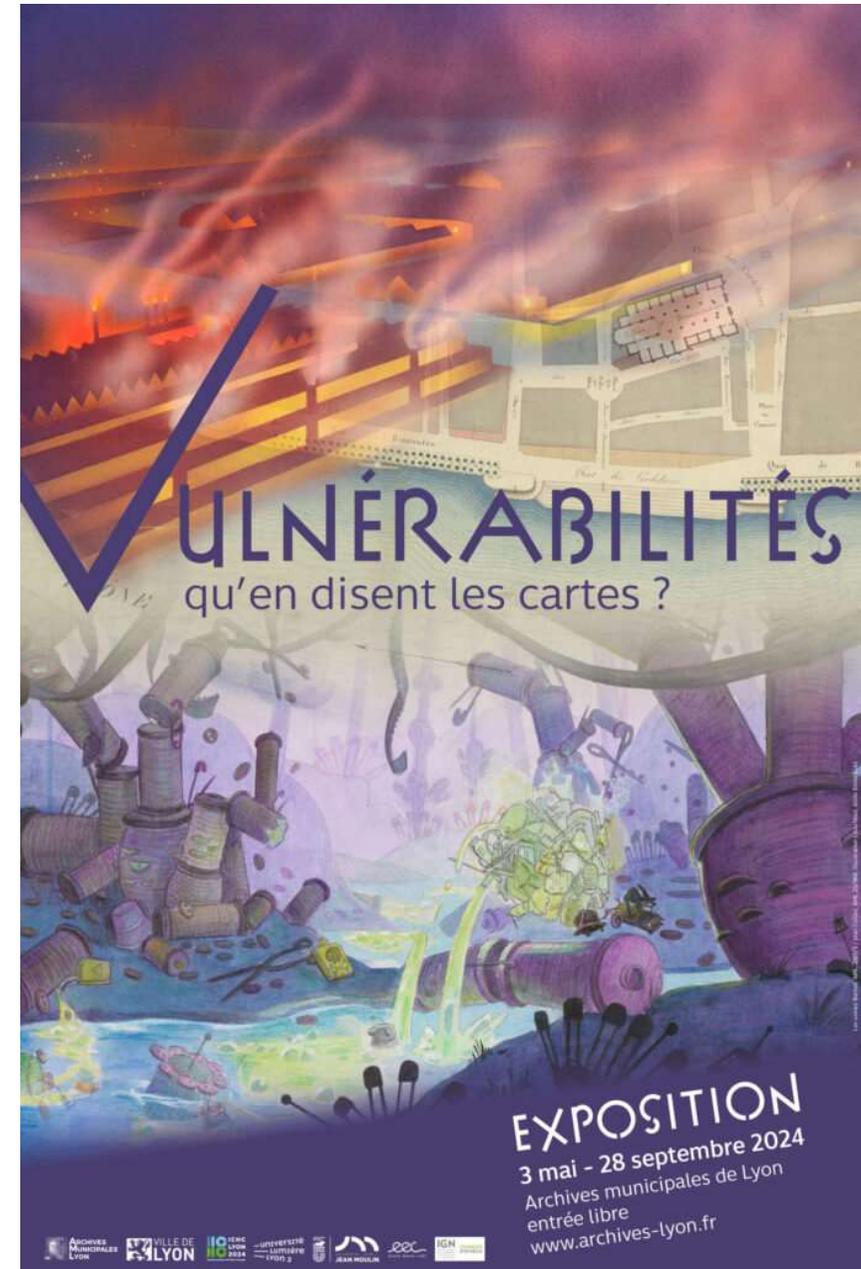
rapport

Actualités « Aire Lyonnaise »

> Exposition Archives Municipales de Lyon “Vulnérabilités qu’en disent les cartes ?”

ou comment donner à voir Lyon sous l’angle de ses
vulnérabilités (inondations notamment)

RéSO, Lyon le 24 juin 2024



Actualités « Aire Lyonnaise »

> Pluies des 27 et 28 avril 2024

L'Ozon a réagi sous forme d'une crue décennale



Observations et enseignements par le SMAAVO, pilote du PAPI de l'Ozon

- pluviométrie moyenne d'avril : 70 mm
- pluviométrie des 27 et 28 avril :
 - 140 mm à Saint-Symphorien d'Ozon,
 - 135 mm à Communay
 - 89 mm à Chaponnay
- débit moyen journalier de l'Ozon à Sérézin en avril : 0,5 m³/s
- débit atteint le 28 avril 23h : 21 m³/s

> Pluies des 27 et 28 avril 2024 : crue de l'Ozon

Ruissellement agricole



Route inondée



Bâtiment sensible inondé



- crue décennale de l'Ozon à Saint-Symphorien d'Ozon // crue trentennale de l'Inverse à Simandres
- précipitations plus fortes en amont qu'en aval
- sols du territoire très argileux et propices aux ruissellements
- activité agricole importante, entraînant d'importantes coulées de boue
- test de l'efficacité du système d'alerte par message whatsapp
- vrai exercice pour renforcer la capacité du SMAAVO à gérer le risque inondation



Programme mis à jour en mai 2024



> **14 décembre 2023**
Réso



> **avril 2024**
Groupes de travail (les 4 et 5 avril)



> **avril-mai 2024**
Infolettre n°1 (diffusée le 6 mai)



> **mai 2024**
Groupes de travail, suite (les 28 et 30 mai)



> **juin 2024**
RéSO



> **juin-juillet 2024**
Infolettre n°2



> **13 septembre 2024**
Comité Inondation



> **automne 2024**
Infolettre n°3



> **fin 2024**
Bilan annuel et perspectives



RéSO

24 juin 2024

Lyon

Activités : retour sur l'infolettre #1

Stratégie
INONDATION
BASSINS VERSANTS DE LAIRE LYONNAISE

L'INFOLETTRE du printemps

#1

AVRIL 2024

ÉDITO *Garder le lien*

Voici la première infolettre de la stratégie inondation des bassins versants de l'aire lyonnaise.

Après une première phase en 2017-2021, cette démarche volontaire et collaborative a entamé son cycle 2022-2027 dont les derniers rendez-vous se sont tenus le 14 décembre 2023, avec une réunion du RéSO, puis les 4 et 5 avril derniers, avec deux groupes de travail thématiques.

Au fil de ses éditions, ce document nous permettra de garder le lien et aussi d'échanger des informations, réflexions ou retours d'expériences au sein de notre réseau. N'hésitez pas à nous faire connaître vos souhaits, afin que cette infolettre puisse répondre pleinement à vos attentes.

Bonne lecture !

PRISES DE PAROLE

Cécile JOUIN
Responsable de l'unité prévention des risques naturels à la direction départementale des territoires du Rhône.

« Un vrai outil pour les territoires »

« Les acteurs du territoire se sont saisis d'une obligation — l'application de la directive européenne inondation, pour aller plus loin : au-delà de la contrainte réglementaire et aussi au-delà du territoire à risques importants d'inondation (TRI) de l'aire lyonnaise. Nous sommes passés d'une logique descendante à une démarche volontaire et partenariale, qui inclut le Rhône amont et le val de Saône. Les territoires vont partager leurs réflexions, leurs expériences et chercher des solutions ensemble à leurs problématiques communes. Cette stratégie est aujourd'hui un véritable outil au service des territoires, des techniciens et des élus, dans une logique de solidarité amont-aval ».

Manon PERREAL
Chargée de mission prévention des risques majeurs, à la Métropole de Lyon.

« Renforcer la cohérence des politiques »

« Le cycle 1 de la Stratégie Inondation, lancé en 2017, a permis de créer un réseau de partenaires qui ont appris à se connaître et travailler ensemble, à la bonne échelle. Le cadre du plan Rhône est par exemple trop large pour aborder ces questions. Cette dynamique collective permet aujourd'hui d'intégrer facilement de nouveaux acteurs dans cette démarche. Ce nouveau cycle a pour objectif, d'ici 2027, d'apporter les réponses aux questions qui se posent au sein des thématiques prioritaires identifiées lors du cycle précédent, de mobiliser davantage les élus sur la prévention au risque inondation et aussi de renforcer la cohérence des politiques à l'échelle du bassin versant ».

LE TERRITOIRE



- Périmètre de la Stratégie Inondation
- TRI de l'aire lyonnaise*
*L'aire lyonnaise fait partie des 31 TRI (Territoires à Risques Importants d'Inondation) identifiés par l'arrêté du Préfet coordinateur de bassin Rhône-Méditerranée du 17 décembre 2012.
- Zones préservées d'expansion des crues



CHIFFRES-CLÉ

La Stratégie Inondation mobilise :

- 7 BASSINS VERSANTS
- 5 DÉPARTEMENTS
- 30 INTERCOMMUNALITÉS
- 300 COMMUNES

AGENDA

Les prochains rendez-vous

Début juin 2024
RéSO (techniciens de bassin versants)

Septembre 2024
Comité inondation (élus)

UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE

Une équipe de quatre professionnels indépendants a été choisie pour accompagner l'animation de la Stratégie Inondation. Tous vivent et travaillent dans l'agglomération lyonnaise.

Thomas ADELINE,
TACONSSELS
Ingénieur-conseil, diplômé de l'École Centrale de Paris, spécialisé dans la prévention des risques naturels.
Rôle : expert inondation et coordination.

Lucile VAN DER MEULEN,
Atelier Minga
Socio-urbaniste formée à l'École d'urbanisme de Paris, spécialisée dans les stratégies territoriales et la concertation.
Rôle : animation et dynamique collective.

Sandrine BOUCHER
Journaliste et autrice, diplômée de Sciences Po Lyon, spécialisée dans environnement.
Rôle : écriture des documents de communication.

Camille THOMIN,
BY Camille
Graphiste et directrice artistique issue de l'École des Beaux-Arts de Lyon.
Rôle : mise en page des documents de communication.

RELANCE DE LA DYNAMIQUE

Cinq fiches actions ont été établies lors du RéSO du 14 décembre 2023 sur les thématiques prioritaires : les PCS et le ruissellement agricole.

Le RéSO du 14 décembre 2023, à Simandres (69), sur le bassin versant de l'Ozon, s'est inscrit dans la continuité des apports du cycle 1. Ce temps d'échange a mobilisé une vingtaine de partenaires issus de la Métropole, des services de l'État, de 8 syndicats de bassin, de l'EPTE Saône et Doubs, ainsi que d'autres acteurs (assurances, IRMa²).

Ce RéSO a permis de définir le plan d'action pour l'année 2024, d'ordonner quelques points d'actualité et de bénéficier d'un retour d'expérience sur l'aménagement du Gier et sur la démarche PAPI du bassin de l'Ozon.

Deux groupes de travail ont ensuite co-construit 5 fiches actions sur les thématiques prioritaires retenues : la mise en place des Plans Intercommunaux de Sauvegarde (PICS) et la question des ruissellements agricoles en cas de fortes pluies.

Les deux groupes de travail se sont réunis les 4 et 5 avril à Lyon et se réuniront à nouveau d'ici fin mai avec pour objectif de mettre à disposition des acteurs du territoire des outils et ressources issues de retours d'expériences locales et nationales.

Établissement Public Territoire de Bassin (Institut des Risques Majeurs) - Programme d'Action de Prévention des Inondations

ÉCLAIRAGE

Un PICS ne remplace pas un PCS

Prévue par la loi Matras du 25 novembre 2021, l'obligation de mettre en place un plan intercommunal de sauvegarde (PICS) s'applique à l'ensemble des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), dont l'une des communes est soumise à un plan communal de sauvegarde (PCS).

Il reste cependant de nombreuses questions sur la méthode à utiliser pour construire ce nouvel outil de prévention, de planification et de coordination.

Deux fiches actions ont été rédigées à ce sujet lors du RéSO du 14 décembre 2023 : l'une sur la clarification de la loi et des responsabilités, l'autre consacrée à un inventaire des PICS en cours sur le territoire de la Stratégie Inondation.

À NOTER

Un «club PICS» est piloté par le CEREMA depuis 2021. Il organise différents échanges (journées techniques, plénières) et diffuse le document [Débuter la rédaction de son PICS](#), à retrouver sur le site du CEREMA en scannant le QR code



QUATRE THÉMATIQUES À VENIR

Outre la question des PICS et du ruissellement sur les terres agricoles, les acteurs de la Stratégie Inondation ont défini trois autres problématiques :

- la culture du risque
- les stratégies foncières
- l'inventaire et le statut juridique des systèmes d'endiguement

Un quatrième enjeu, transversal, a aussi été identifié :

- la vulnérabilité des voies et des réseaux, à aborder avec les aménageurs et gestionnaires.



Activités : création du blog de la Stratégie

> Site pilote en ligne



developpementdurable.grandlyon.com

> Projet de visuel

Activités : infolettre #2

> Vos actualités ou activités à mettre en avant dans la rubrique dédiée ?



3

Le groupe de
travail PICS



Groupe de travail PICS

> 2 séances en avril et mai

- 5 à 6 participants à chaque séance
- Participation d'experts « hors inondation » : Métropole de Lyon, Briançonnais, IRMA
- Convergence vers un « kit EPCI »

> Le « kit EPCI »

- Objectifs :
 - faire un état d'avancement des démarches PICS sur le territoire
 - appuyer les démarches des GEMAPIENS non EPCI pour aider à initier ou faire avancer la démarche PICS...
 - ... en commençant par les PCS
- Cible : les GEMAPIENS non EPCI du territoire
- Forme :
 - Un message aux GEMAPIENS du territoire (y.c. ceux qui ne sont pas dans le GT ou ne sont pas présents aux RéSO)
 - Un message-type aux EPCI : contextualiser et donner envie de répondre
 - Un questionnaire en ligne « mixte » :
 - Des questions fermées simples pour « accrocher »
 - Des questions plus ouvertes sur les ressources et expériences des EPCI

> Le message aux EPCI envoyé par le GEMAPlen

Pour la solidarité et l'entraide intercommunale face aux différents risques naturels, sanitaires ou technologiques, les EPCI ont un rôle à jouer. Maintenir la continuité des services publics, protéger la population et réduire les délais de retour à la normale après un événement font partie de la gestion de crise liée aux risques territoriaux.

Sur votre territoire, une ou plusieurs communes sont exposées au risque d'inondation et sont dotées d'un Plan de Prévention du Risque inondation (PPRI). Pour ces communes, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) doit alors comporter un volet inondation et votre EPCI doit élaborer un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PiCS) adapté d'ici fin 2026*.

Le [syndicat], compétent pour la prévention des inondations, propose de vous apporter un soutien sur les volets liés au risque inondation de votre PiCS**.

Cela peut être une occasion pour votre EPCI d'entamer une démarche plus globale, au-delà du seul risque inondation.

Aussi nous vous invitons à répondre au questionnaire en ligne pour le 12 juillet 2024 en suivant ce lien : <https://forms.gle/dXHW4AdgrqDPRDZ97>

Si vous l'estimez utile, je me propose de vous accompagner dans le remplissage du questionnaire. N'hésitez pas à me solliciter, pour une rencontre ou un échange téléphonique.

Il faut compter 10 min pour remplir ce questionnaire dans la plupart des cas. Un peu plus si vous souhaitez joindre des documents ou des réponses plus complètes.

En cas de difficulté à accéder au questionnaire ou à y répondre, contactez : Thomas ADELIN, adelin@taconseils.fr, assistant de la Métropole de Lyon pour cette enquête.

Ce questionnaire est destiné à établir l'état d'avancement des démarches menant aux PICS de l'ensemble des EPCI à l'échelle du bassin versant.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également transmettre ce questionnaire à toute autre personne de votre EPCI concernée (élu, agent).

Afin d'harmoniser les démarches entre bassins, ce questionnaire est diffusé à l'ensemble des EPCI concernés sur le territoire de la Stratégie Inondation de l'Aire Lyonnaise.

Cette stratégie a été initiée en 2017 et se poursuit selon un nouveau cycle 2022-2027, sous le pilotage de la Métropole de Lyon et de la DDT du Rhône***

* Explication sur La loi Matras de 2021 (rappels et renvoi vers ressources CEREMA)

** Explication sur périmètre de compétence bassin <> EPCI

*** Explication sur les autres démarches en cours portées par les préfetures.

> Le questionnaire en ligne (extrait)



Pour une entraide intercommunale face au risque inondation

Ce questionnaire a pour but de vous aider à faire le point sur les dispositifs existants de protection des populations face au risque inondation.

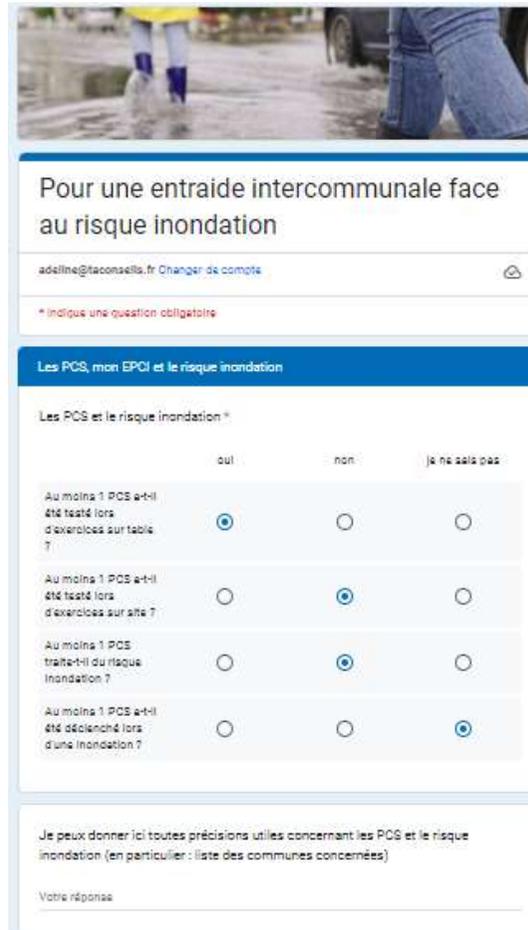
Il vous faudra moins de 10 min pour le renseigner dans la plupart des cas.

adeline@taconsella.fr [Changer de compte](#)

* Indique une question obligatoire

Adresse e-mail *

adeline@taconsella.fr

Pour une entraide intercommunale face au risque inondation

adeline@taconsella.fr [Changer de compte](#)

* Indique une question obligatoire

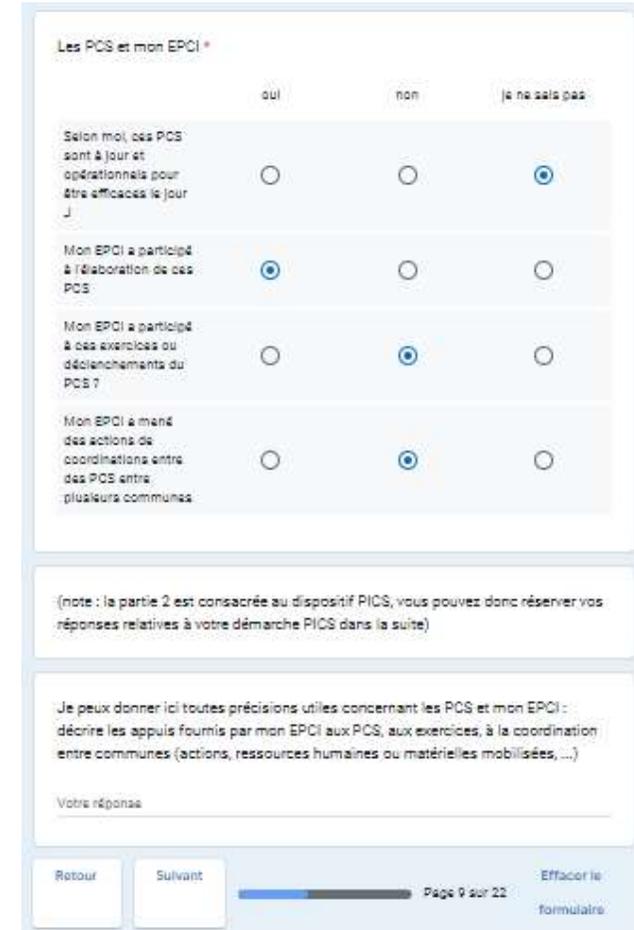
Les PCS, mon EPCI et le risque inondation

Les PCS et le risque inondation *

	oui	non	je ne sais pas
Au moins 1 PCS a-t-il été testé lors d'exercices sur table ?	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Au moins 1 PCS a-t-il été testé lors d'exercices sur site ?	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Au moins 1 PCS traite-t-il du risque inondation ?	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Au moins 1 PCS a-t-il été déclenché lors d'une inondation ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

Je peux donner ici toutes précisions utiles concernant les PCS et le risque inondation (en particulier : liste des communes concernées)

Votre réponse



Les PCS et mon EPCI *

	oui	non	je ne sais pas
Selon moi, ces PCS sont à jour et opérationnels pour être effacés le jour J	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
Mon EPCI a participé à l'élaboration de ces PCS	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mon EPCI a participé à ces exercices ou déclenchements de PCS ?	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mon EPCI a mené des actions de coordinations entre des PCS entre plusieurs communes	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>

(note : la partie 2 est consacrée au dispositif PICS, vous pouvez donc réserver vos réponses relatives à votre démarche PICS dans la suite)

Je peux donner ici toutes précisions utiles concernant les PCS et mon EPCI : décrire les appuis fournis par mon EPCI aux PCS, aux exercices, à la coordination entre communes (actions, ressources humaines ou matérielles mobilisées, ...)

Votre réponse

Retour Suivant

Page 9 sur 22 Effacer le formulaire

Groupe de travail PICS

> **Kit envoyé le 13 juin aux 11 GEMAPIens recensés dans « l'annuaire RéSO »**

- Eptb Saône-Doubs
- SYRIBT
- SMAGGA-SYSEG
- SMBV Azergues
- SMRB Beaujolais
- SMAAVO
- Grand-Parc de Miribel
- SAGYRC
- SYGR
- Haut-Rhône
- Syndicat mixte val de Saône

> **3 EPCI destinataires du kit les 18 et 19 juin : 6 réponses reçues à ce jour**

> **Autres : réponses attendues pour le 12 juillet**

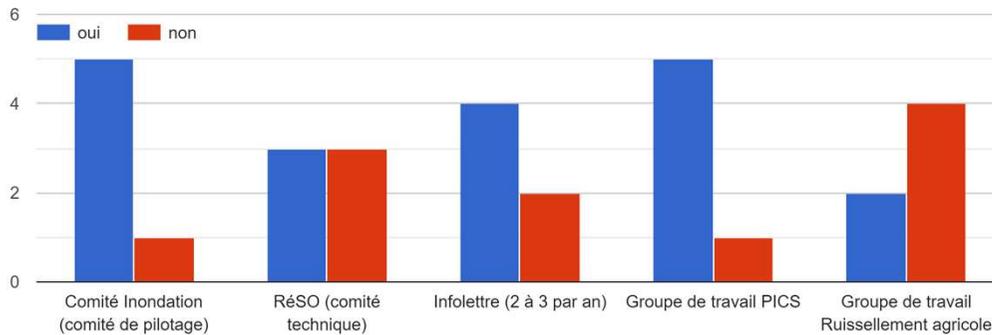
- sans doute à prolonger étant donné le calendrier électoral ?



Groupe de travail PICS

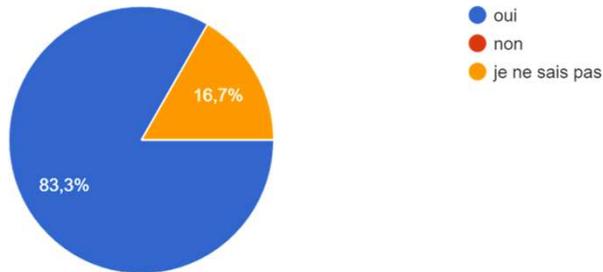
> Le questionnaire en ligne : les 6 réponses reçues en bref

Je souhaite être informé des activités de la Stratégie Inondation

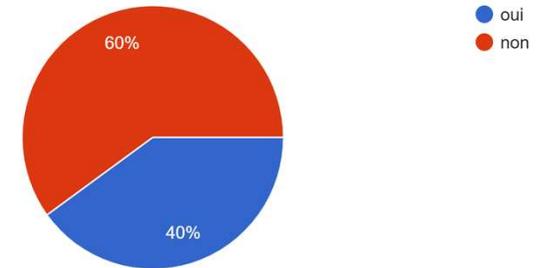


- Je connais le dispositif PCS : oui 6/6
- Je connais le dispositif PiCS : non 4/6

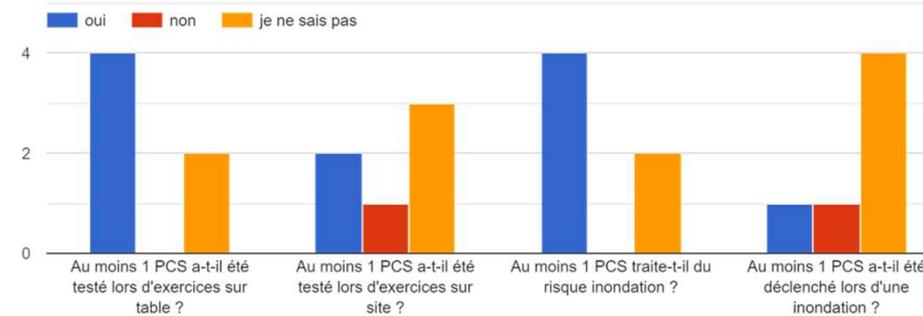
Une ou plusieurs communes de mon territoire sont dotées d'un PCS
6 réponses



Je dispose d'une liste des communes de mon territoire dotées d'un PCS
5 réponses



Les PCS et le risque inondation



Groupe de travail PICS

> Le plan de travail jusqu'au Comité du 13 septembre

À FAIRE	QUI ?	QUAND ?	COMMENTAIRES
Envoyer les documents du "KIT EPCI" prêt à la diffusion	AMO Animation	Semaine du 03/06/24	
Envoi aux EPCI	Gémapiens non EPCI	Semaine du 10/06/24	3 semaines de délai pour répondre
Suivi des réponses via le fichier et relance aux Gémapiens	AMO Animation	Entre le 10/06 et le 01/07	
Relance des EPCI	Gémapiens non EPCI	Entre le 10/06 et le 01/07	
Clotûre des Questionnaires	AMO Animation / Gémapiens	Semaine du 01/07/24	
Analyse des résultats	AMO Animation	Entre le 01/07 et le 14/07/24	
RésO	Organisation : AMO + MDL + DDT Participation : tous les membres de la SLGRI	24 juin 2024	Lieu : Lyon - Bureaux de la Métropole de Lyon
G.T PICS Distanciel	Membres du G.T PICS	Sem. du 15/07 ? Sem. du 05/08 ? Sem. du 02/09 ?	Objectifs : Partage des résultats et préparation Comité
Comité	Organisation : AMO + MDL + DDT Participation : tous les membres de la SLGRI + COFIL	13 septembre 2024	Lieu : Métropole de Lyon - Lieu exact en cours de définition

Prochaine séance le 3 septembre (visio) : résultats du questionnaire

plan initial vu le 28 mai (décalage de 1 à 2 semaines)



4

Le groupe de
travail
Ruissellement
agricole



Groupe de travail Ruissellement agricole

> Convergence vers 5 fiches pratiques parmi 10 fiches proposées

- Question 1 : Infiltrer les eaux de pluie « à la source » – Comment adapter les pratiques agricoles ? – Rémi Carrère
- Question 2 : Comment cartographier le risque d'inondation par ruissellement agricole ? – Jérémie Gauberti
- Question 3 : Quels leviers dans les documents d'urbanisme pour limiter le risque d'inondation par ruissellement agricole ? – Audrey Magnon
- Question 5 : Le risque d'inondation par ruissellement agricole dans les PPR : ajouter une zone blanche pour financer par le FPRNM la réduction de la vulnérabilité (RVPPR) ? – Yann Catillon
- Question 8 : Quels outils de conventionnement/subvention avec les agriculteurs ? – Manon Perreal
- Fiches 1, 5, 8 choisies pour 2024 avec l'appui technique de l'AMO



Groupe de travail Ruissellement agricole

> fiches structurées à rassembler dans un recueil

Partie “Informations pratiques du cas concret”

- Données de contact de la personne référent à contacter pour avoir plus d’informations (mail, téléphone, site internet,...)
- Lieu + Mini carte pour situer où c’est de manière visuelle
- Acteurs : qui ? Partenaires ? MOA ? MOE ?
- Pour aller plus loin / plus d’infos à : Lien ?
- Contexte territorial
- Illustrations

Partie “Projet / cas concret”

- Explication de l’évènement
- Détails du “mode opératoire”
- Enseignements : blocages, autres, etc.

Partie “Réglementaire”

- Considérations réglementaires
- Dispositifs existants, adaptation ?

Partie “Financement” : les sources de financement

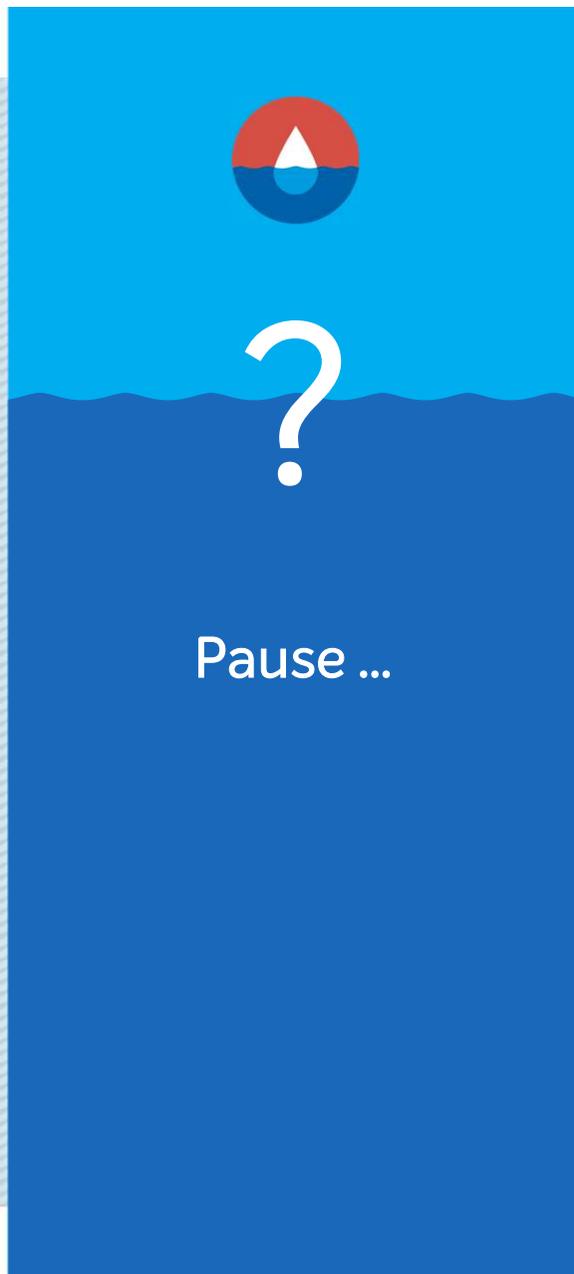
Partie “Annexes” : plans, autres ressources



Groupe de travail Ruissellement agricole

À FAIRE 	QUI ? 	QUAND ? 	COMMENTAIRES 
ECHEANCES DU G.T			
Finaliser la trame/modèle de fiche et la transmettre aux membres du G.T	AMO	Vendredi 07 juin	
Recueillir les informations pour chaque fiche	Binôme référent-e de Fiche + AMO	Courant juin 2024	Temps de recherche, recueil des infos, ciblage etc.
Echanges autour des infos réunies	Binôme référent-e de Fiche + AMO	Courant juin 2024	Réunion d'échanges autour des infos réunies par le référent-e et l'AMO pour préciser des points et faire le tri, la structure de la fiche, etc.
Rédiger la fiche	Binôme référent-e de fiche + AMO	A préciser en fonction de l'avancée des premières étapes	Rédaction : mise au propre des informations
Diffusion de la première version des fiches pour relecture croisée	Des volontaires pour relecture croisée des fiches ?	Quelle échéance ?	Version définitive des fiches

Pour le moment, il n'y a pas de séance de travail intermédiaire (G.T-visio) de prévu, pour cette thématique, avant le Comité du 13 septembre - à voir selon avancement





5

Préparation du
Comité du
13 septembre



Préparation du Comité du 13 septembre

> En préambule : la question de la mobilisation des acteurs

- Comment mobiliser celles et ceux qui ne viennent pas ?
- Ceux dont la participation pourrait apporter un éclairage intéressant pour la Stratégie ?

> Le déroulé type

- 1h-1h30 max : Visite de terrain
- 1h30-2h max : RETEX en salle pas loin
- 1h-1h30 : Repas convivial

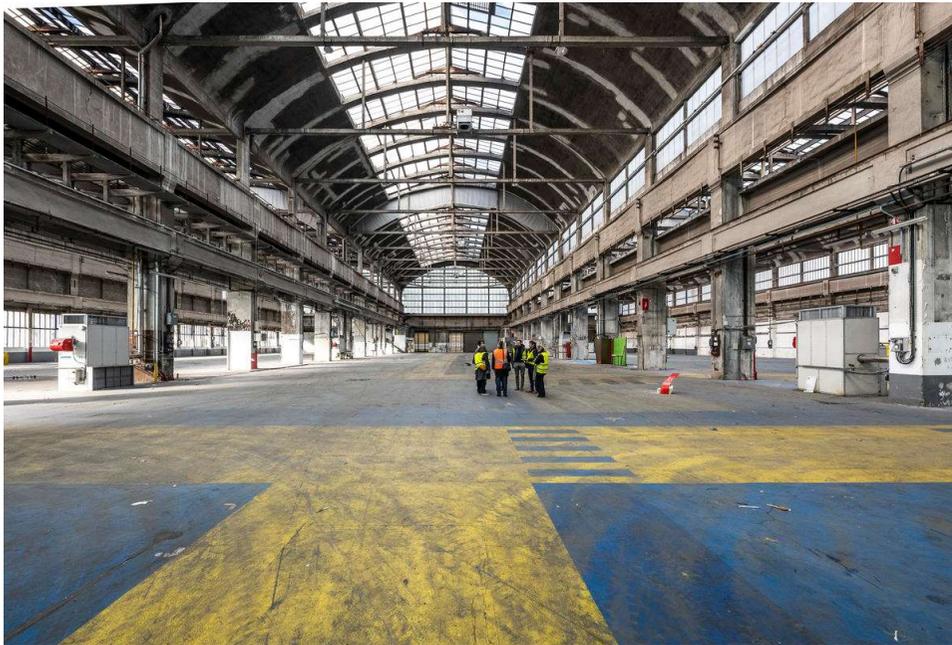
> Au menu

- Qu'est-ce qu'on retient des G.T pour le Comité ?
- RETEX : Qu'est-ce que vous souhaitez aborder au moment du temps en salle : retours d'expériences ? Quels enjeux pour vous ?



Préparation du Comité du 13 septembre

> Une proposition de lieu à Lyon



Les Grandes Locos - Métropole de Lyon





6

Prochaines
échéances et
conclusion



Ensemble pour mieux gérer le risque.

